

HAÏTI

COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°20

Du 16 au 31 août 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht

SOMMAIRE

3	Le Mot du Ministre
4	Lancement de la coopération haïtiano-colombienne dans le domaine agricole en présence des Conseillers-Présidents Leslie Voltaire et Emmanuel Vertilaire
6	Anthony Dessources, Ambassadeur désigné d'Haïti, accueilli avec chaleur au Canada
7	Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, reçoit en audience l'Ambassadeur de Taïwan en Haïti
8	Participation d'Haïti à la Carifesta XV
10	Genèse de la Feuille de route pour la stabilité et la paix en Haïti
12	Visite de travail du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à l'Organisation des États américains
15	Intervention du Premier ministre monsieur Alix Didier Fils-Aimé devant le Groupe des pays amis d'Haïti à l'OEA
20	Deuxième journée de travail entre le Secrétariat général de l'OEA et la Délégation haïtienne conduite par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
22	Allocution du Chancelier haïtien à la journée de travail consacrée à la feuille de route de l'OEA pour Haïti
24	Les cinq piliers de la feuille de route de l'OEA pour Haïti

LE MOT DU MINISTRE



C hères lectrices, chers lecteurs,

J'aime souvent répéter que l'action diplomatique doit être l'expression de la politique interne. En effet, notre travail comme diplomate a de vrai sens seulement quand il est modelé et articulé sur les objectifs et les projets de développement national. C'est ainsi que dans le contexte de la situation exceptionnelle du pays, en plus des activités traditionnelles en vue du maintien des liens d'amitié, de paix et de concorde avec les autres nations, notre action au Ministère des Affaires étrangères est orientée vers la coopération et la recherche de nouvelles formes de partenariat pouvant aider à solutionner la crise sécuritaire et apporter des réponses adéquates aux besoins urgents de la population.

C'est ainsi que cette deuxième quinzaine du mois d'août a vu l'ouverture d'une série de dialogues et d'échanges avec les instances techniques du Secrétariat général de l'Organisation des Etats Américains autour d'une proposition de feuille de route présentée par le Secrétaire général pour accompagner

les efforts de sortie de crise en Haïti. Ces rencontres, je dois vous le dire, sont guidées par le principe « Rien sur Haïti sans Haïti », puisque les Haïtiens sont les plus aptes à identifier leurs besoins et leurs priorités.

Pendant cette même période nous avons profité de la fenêtre d'opportunité offerte par la 15^e édition de la CARIFESTA (Festival des Arts de la Caraïbe) pour nous ouvrir davantage sur la Caraïbe, notre espace naturel d'intégration. Avec une imposante délégation, du 22 au 31 août, Haïti a une nouvelle fois montré son identité à travers la danse, la musique, l'artisanat. Entre temps, nous avons accueilli l'arrivée de la mission de concertation agricole entre Haïti et la Colombie. Dans le cadre de cette activité de la coopération Sud-Sud, des experts haïtiens et colombiens réaliseront plusieurs études de prospection pour le renforcement de notre système agricole.

À propos de cette deuxième quinzaine du mois d'août très riche en activités diplomatiques, le Courrier Diplomatique vous invite à prendre connaissance de tout ce qui a été fait, selon les instructions du Conseil Présidentiel de Transition, pour porter la voix d'Haïti à l'extérieur ou tout simplement pour renforcer notre réseau de partenariats.

Bonne lecture !

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes



MARDI 19 AOUT 2025

Lancement de la coopération haïtiano-colombienne dans le domaine agricole en présence des Conseillers-Présidents, Leslie Voltaire et Emmanuel Vertilaire



Les Conseillers-Présidents, S.E.M. Leslie Voltaire et S.E.M. Emmanuel Vertilaire au lancement de la coopération haïtiano-colombienne dans le domaine agricole

Les Conseillers-Présidents, Leslie Voltaire et Emmanuel Vertilaire, ont pris part le mardi 19 août 2025 à la rencontre de lancement de la coopération haïtiano-colombienne traitant de l'agriculture. L'activité s'est déroulée du 20 au 24 août 2025 à l'hôtel Karibe, à Port-au-Prince. Parallèlement, des hauts cadres colombiens et haïtiens, y ont pris part notamment, à celles tenues aux Cayes, au Cap-Haïtien et à Fort-Liberté.

Les représentants des deux pays ont eu l'occasion de dialoguer sur les échanges et la recherche universitaire, sur le développement agricole et la coopération en général.

Lors de cette rencontre, le Conseiller-Prési-



La délégation colombienne offre un souvenir au Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire

dent Leslie Voltaire a souligné l'importance de l'agriculture dans le développement national d'Haïti. Il a rappelé que « l'agriculture doit être placée au cœur de notre stratégie de

» suite page 5

»»» suite de la page 4



Les Conseillers-Présidents, S.E.M. Leslie Voltair et S.E.M. Emmanuel Vertilaire posant avec les délégués des deux pays



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltair

développement. La souveraineté alimentaire est plus que jamais un impératif face aux incertitudes climatiques et économiques mondiales. La collaboration entre Haïti et la Colombie, fondée sur une intégration Sud-Sud, peut offrir des solutions originales, adaptées à notre territoire, et conduire à un développement durable, équitable et inclusif».

Il a également insisté sur la portée stratégique de cette coopération: « Grâce à cette mission scientifique et technique, nous faisons un pas décisif vers un partenariat visant à renforcer la communauté rurale, la rendant plus forte, et prospère. Je tiens à



Des hauts cadres colombiens

remercier la République de Colombie ainsi que toutes les institutions sociales qui soutiennent cette initiative.

Que cette coopération soit le socle d'une alliance solide où l'agriculture devient la base de la prospérité et de la fraternité entre nos deux peuples ».

Cette rencontre est un moment clé pour consolider les efforts conjoints visant à valoriser l'agriculture familiale haïtienne, à renforcer les capacités techniques et à assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de défis multiples.

29 AOUT 2025

Anthony Dessources, Ambassadeur désigné d'Haïti, accueilli avec chaleur au Canada



Anthony Dessources, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Haïti au Canada et Sébastien Carrière, Chef du Protocole du Canada

Le Canada a récemment accueilli avec chaleur l'agronome Anthony Dessources, Ambassadeur désigné d'Haïti.

Ce retour marque le début de son deuxième mandat à la tête de la mission diplomatique haïtienne à Ottawa, a annoncé l'ancien Ambassadeur canadien en Haïti, Sébastien Carrière.

Déjà familier du paysage canadien, M. Dessources bénéficie d'une expérience précieuse et d'un réseau établi, des atouts essentiels pour renforcer davantage les relations entre les deux pays.

Sa reconduction témoigne de la confiance des autorités haïtiennes dans sa capacité à poursuivre le dialogue constructif avec le Canada, partenaire clé en matière de coopération et de développement.

Les autorités canadiennes ont exprimé leurs meilleurs vœux de succès à l'Ambassadeur, soulignant leur volonté de travailler avec lui à la consolidation des liens bilatéraux.

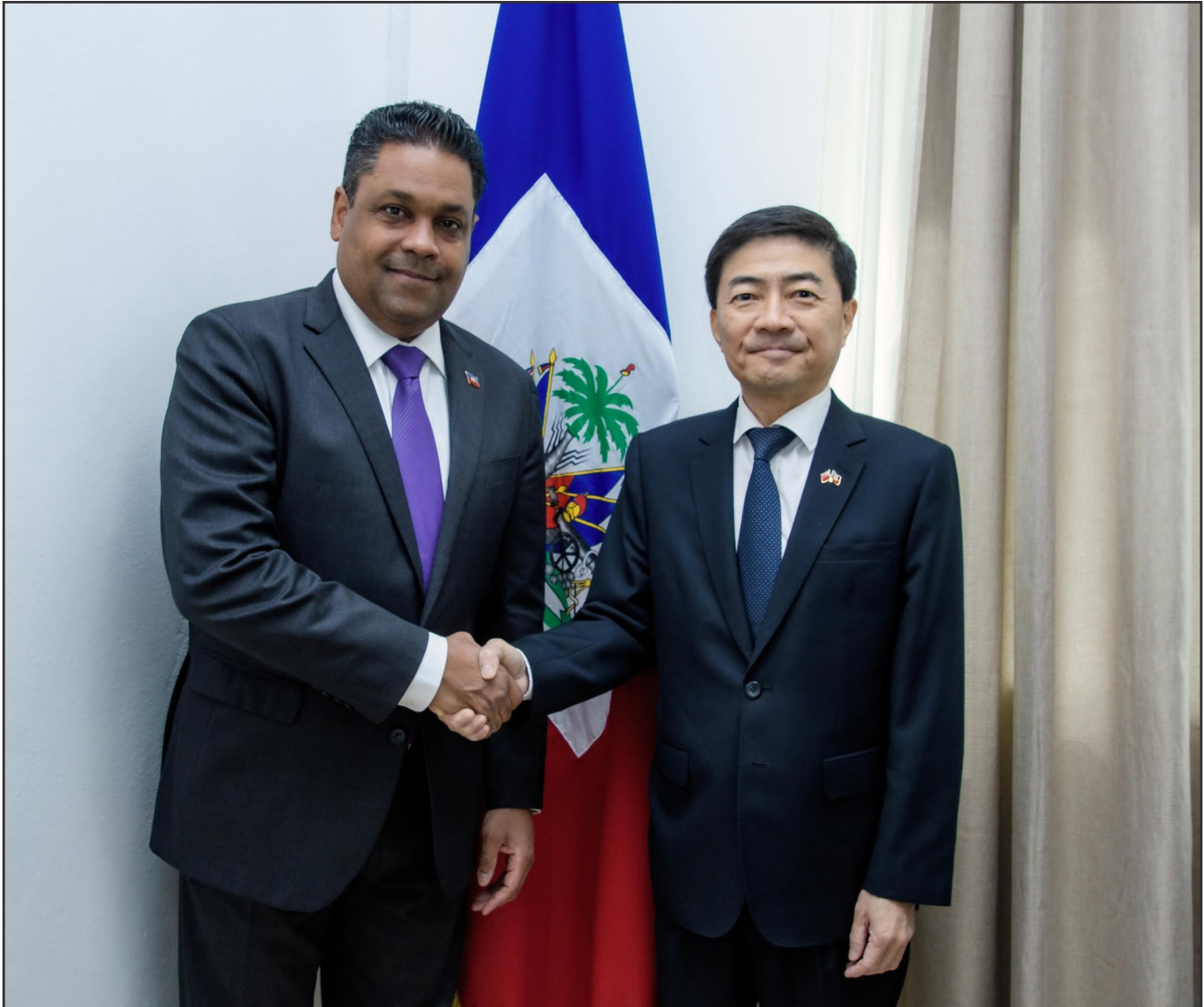
Ce nouveau mandat ouvre ainsi une opportunité pour dynamiser la coopération économique, culturelle et politique, dans un contexte où les relations entre le Haïti et le Canada sont appelées à jouer un rôle stratégique.



Accueil chaleureux de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Haïti au Canada, Anthony Dessources par une délégation de l'Ambassade d'Haïti au Canada

JEUDI 28 AOÛT 2025

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, reçoit en audience l'Ambassadeur de la République de Chine (Taïwan) en Haïti



Le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr et l'Ambassadeur de la République de Chine (Taïwan) en Haïti, Son Excellence Monsieur Cheng-hao HU

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), S.E.M. Laurent Saint-Cyr, a reçu en audience, le jeudi 28 août 2025, S.E.M. Cheng-hao HU, Ambassadeur de la République de Chine (Taïwan) en Haïti.

Cette visite de courtoisie a permis des échanges fructueux et constructifs sur le renforcement de la coopération bilatérale,

notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de la sécurité.

Le Président du CPT a salué l'engagement de Taïwan à soutenir Haïti en cette période de transition et sa volonté de poursuivre et d'approfondir le partenariat d'amitié qui unit les deux nations.

VENDREDI 29 AOÛT 2025

Participation d'Haïti à la Carifesta XV



Prestation d'une artiste haïtienne à CARIFESTA XV

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), S.E.M. Laurent Saint-Cyr, a salué la participation d'Haïti à la 15^e édition du Festival des Arts de la Caraïbe (Carifesta XV), organisée cette année à la Barbade.

La décision de participer à cette grande plateforme de valorisation et de rayonnement de la culture caribéenne a été prise après mûres réflexions, guidée par la volonté affirmée d'allier rigueur, sobriété et efficacité. Elle traduit l'engagement du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement à gérer les ressources de l'État avec responsabilité, tout en préservant l'image et la voix d'Haïti dans les instances régionales et internationales.

Dans le contexte actuel, Haïti a fait le choix d'une délégation réduite, mais d'une représentation digne et significative, affirmant son attachement à la coopération caribéenne, sa volonté de renforcer la solidarité régionale et sa détermination à se concentrer sur ses priorités nationales: rétablir la sécurité, organiser des élections libres, crédibles et transparentes, remettre le pays sur la voie de la stabilité démocratique, assurer la rentrée scolaire et accompagner

»»»» suite page 9



Stand de produits artisanaux haïtiens à CARIFESTA XV



Membres de la délégation haïtienne à CARIFESTA XV

»»» suite de la page 8



Spectacle de danse haïtienne à CARIFESTA XV

le retour des personnes déplacées vers leurs foyers.

Cette participation, coordonnée avec succès par le Ministère du Tourisme et le Ministère de la Culture et de la Communication, a mis en lumière la vitalité, la richesse et la résilience de la culture haïtienne. Le Président du CPT a rendu hommage aux artistes, artisans et créateurs qui, par leur talent et leur créativité, ont présenté à la Caraïbe une magnifique vitrine de l'identité et de l'histoire d'Haïti à Carifesta XV.

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) S.E.M. Laurent Saint-Cyr, a exprimé sa gratitude au Chef du Gouvernement de la Barbade, S.E. Mme Mia Amor MOTTLEY, ainsi qu'au peuple barbadien pour leur accueil chaleureux et pour l'organisation



Des festivaliers visitant le stand d'Haïti à CARIFESTA XV

exemplaire de ce grand rendez-vous culturel régional, symbole de solidarité et de fraternité caribéennes.

VENDREDI 28 AOUT 2025

Genèse de la Feuille de route pour la stabilité et la paix en Haïti



Le Premier ministre haïtien, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé à l'OEA

Au terme des travaux de la 55^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), tenue du 25 au 27 juin 2025 à St. John's, Antigua-et-Barbuda, sous le thème du renforcement de la démocratie et de la gouvernance dans les Amériques, les États membres avaient adopté, avec le co-parrainage d'Haïti et des États-Unis, une résolution intitulée « Appel urgent à des solutions concrètes pour résoudre la grave crise sécuritaire et institutionnelle en Haïti » (Calling for Concrete Solutions to be Brought to Bear as a Matter of Urgency to Resolve the Grave Security and Institutional Crisis in Haiti).

Cette résolution a autorisé l'élaboration d'un projet de Feuille de route pour la stabilité et la paix en Haïti (Towards a Haitian-Led Roadmap

for Stability and Peace), sous la coordination du Secrétariat général de l'OEA, en étroite collaboration avec le Gouvernement haïtien et les partenaires régionaux. Ce document s'articule autour de cinq piliers stratégiques: la sécurité et la stabilisation, la réponse humanitaire, le consensus politique et la gouvernance, la légitimité électorale, ainsi que la relance économique et le développement durable.

Pour soutenir la mise en œuvre de ces priorités, un budget prévisionnel d'environ 1,3 milliard de dollars américains avait été proposé, mobilisant divers partenaires bilatéraux et institutions interaméricaines. Ce cadre budgétaire visait à répartir les ressources entre les volets sécuritaire, institutionnel, humanitaire et économique, afin de répondre

»»» suite page 11

»»» suite de la page 10



Le Premier ministre haïtien, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le Secrétaire général de l'OEA, Monsieur Albert Ramdin

aux urgences du moment tout en soutenant les bases d'un redressement durable.

Cependant, après examen du projet initial, le gouvernement haïtien a estimé nécessaire d'en revoir la cohérence budgétaire et opérationnelle afin de mieux aligner les interventions prévues sur les priorités nationales. Les réserves formulées par Haïti portaient sur le projet de Feuille de route, dont la version initiale ne reflétait pas pleinement la dynamique interne du processus de transition et les besoins spécifiques du pays. Ces observations ont conduit à la publication d'une Feuille de route réaménagée, mieux adaptée au contexte national et aux orientations du gouvernement de transition.

À partir du mois de juillet 2025, le Gouvernement et le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) ont engagé un processus de concertation nationale visant à valider cette nouvelle version. Plusieurs réunions de travail ont été organisées à Port-au-Prince avec les principales parties prenantes haïtiennes, dans le but d'assurer une appropriation nationale du document et d'en renforcer la légitimité.

Entre juillet et août 2025, des rencontres techniques ont également eu lieu à Washington entre les représentants du gouvernement

haïtien et l'équipe technique du Secrétariat général de l'OEA, afin de finaliser les ajustements nécessaires et de définir les modalités de mise en œuvre.

Une délégation conduite par le chef du gouvernement s'est rendue au siège de l'OEA en août 2025 pour discuter directement avec le Secrétaire général et l'équipe technique de l'OEA, des dispositions finales relatives à la Feuille de route réaménagée. Ces discussions ont abouti à un consensus sur un cadre de travail commun visant à appuyer les priorités nationales tout en maintenant la cohérence du partenariat régional.

Le Premier ministre a réaffirmé, au nom du Gouvernement et du CPT, la volonté d'Haïti de conduire ce processus dans un esprit de souveraineté, de responsabilité et de transparence. Il a également insisté sur la nécessité d'un partenariat équilibré et constructif avec les États membres de l'OEA, fondé sur le respect mutuel et la solidarité régionale. Ce processus marque une étape déterminante dans la consolidation des efforts de stabilisation, de reconstruction institutionnelle et de relance économique engagés par Haïti, avec l'appui constant de la communauté interaméricaine.

JEUDI 28 AOUT 2025

Visite de travail du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à l'Organisation des États américains



Le Premier ministre haïtien, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et l'Ambassadeur du Canada à l'OEA, Monsieur Stuart Savage

Pour discuter avec des partenaires et fixer la position haïtienne dans la finalisation de la Feuille de route pour Haïti proposée par le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a conduit une délégation de haut niveau à Washington, les 27 et 28 août 2025, pour participer à deux journées de travail avec le Secrétaire général de l'OEA, Monsieur Albert A. Ramdin, le Groupe des amis d'Haïti, les Éminentes personnalités de la CARICOM, les États membres et les Observateurs permanents de l'OEA.

L'objectif était d'affiner les orientations de la Feuille de route et s'assurer qu'elle soit pleinement alignée sur les priorités nationales haïtiennes.

La visite du Premier ministre haïtien à l'OEA, le 27 août 2025, s'inscrivait dans un contexte très important, celui de la recherche d'un consensus international autour de la Feuille de route visant à stabiliser Haïti, restaurer la

sécurité, organiser les élections et relancer les institutions démocratiques.

Cette mission a permis au chef du gouvernement de porter la voix d'Haïti au plus haut niveau multilatéral, à travers une série de rencontres bilatérales et plénières avec le Secrétaire général de l'OEA, le Conseil permanent, les représentants de la CARICOM, de l'ONU, ainsi que le Groupe des Amis d'Haïti. La journée de travail s'est ouverte par une série de rencontres très stratégiques :

Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a tenu un aparté avec le Secrétaire général de l'OEA, suivi d'une réunion plénière avec les hauts responsables du Secrétariat général.

Le chef du Gouvernement haïtien s'est ensuite entretenu avec le Président du Conseil permanent, l'Ambassadeur du Canada, S.E.M. Stuart Savage. Les discussions ont porté sur la sécurité, la transition politique, la réforme judiciaire et la tenue des élections.

»»» suite page 13

»»»» suite de la page 12



Réunion de haut niveau avec des représentants

Le Premier ministre a souligné la nécessité urgente de restaurer la légitimité institutionnelle en Haïti par l'organisation d'élections inclusives et crédibles. Il a insisté sur le rôle fondamental du Canada et des autres partenaires internationaux dans le renforcement de la Police nationale d'Haïti (PNH) et des institutions judiciaires.

Au terme de cette première rencontre, le président du Conseil permanent a renouvelé la solidarité de l'OEA et réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir Haïti dans ses efforts de stabilisation et de reconstruction institutionnelle.

La deuxième étape majeure de la visite a été la réunion du Premier ministre haïtien avec le groupe de coordination tripartite OEA-CARICOM-ONU. Cette rencontre a réuni des représentants de haut niveau, parmi lesquels Miroslav Jenca, Sous-secrétaire général de l'ONU, Elisabeth Solomon, Secrétaire générale adjointe de la CARICOM, et Perry Christie, ancien Premier ministre des Bahamas et Éminente personnalité de la CARICOM.

Le Premier ministre haïtien a dressé un ta-

bleau lucide de la situation haïtienne, rappelant que le pays n'a pas organisé d'élections depuis près d'une décennie. Il a souligné que la restauration de la sécurité constitue la condition sine qua non pour un retour durable à la démocratie.

L'Honorable Perry Christie, tout en saluant l'engagement du Gouvernement haïtien, a mis en garde contre le risque d'un calendrier électoral irréaliste sans réduction préalable de la violence. De son côté, M. Jenca, au nom des Nations unies, a insisté sur la nécessité d'un soutien logistique renforcé pour la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), qui devrait prochainement être transformée en une Force de répression des gangs (GSF).

Répondant aux préoccupations relatives à la formule de gouvernance post-7 février 2026, le Premier ministre Fils-Aimé a affirmé qu'une courte extension du calendrier électoral pourrait être envisagée, tout en réitérant son engagement à maintenir le dialogue politique et à ouvrir le gouvernement à d'autres acteurs pour assurer la stabilité.

Le moment fort de la mission a été la réunion

»»»» suite page 14

»»»» suite de la page 13



Réunion de haut niveau avec des représentants

du Groupe des amis d'Haïti, rassemblant plus de cinquante pays membres et observateurs de l'OEA ainsi qu'une dizaine d'institutions internationales (Banque mondiale, FMI, BID, PAHO, etc.).

Le Premier ministre Fils-Aimé y a exposé la vision et les priorités du gouvernement haïtien autour de cinq axes majeurs : i) la sécurité, priorité absolue pour la restauration de la paix et de l'ordre public ; ii) le renforcement de la PNH et des FAD'H, avec un objectif de 4 000 nouveaux policiers formés d'ici douze mois ; iii) le dialogue politique et la gouvernance inclusive, fondés sur l'Accord du 3 avril 2024 ; iv) la préparation du processus électoral, déjà avancé à plus de 70 % selon les chiffres présentés ; et v) la coordination de l'aide internationale, dans un esprit de coresponsabilité et d'alignement sur les priorités haïtiennes.

Le Secrétaire général de l'OEA, M. Albert Ramdin, a salué la clarté de la position haïtienne et annoncé que la nouvelle version de la Feuille de route tiendra compte des priorités du gouvernement haïtien, notamment un renforcement substantiel du volet sécurité et la participation d'Haïti au groupe de coordination tripartite OEA-ONU-CARICOM.

Au terme des discussions, les États membres de l'OEA ont publié une déclaration conjointe, à l'initiative des États-Unis, appelant à une



Réunion de haut niveau avec des représentants

action coordonnée des Nations Unies pour soutenir la feuille de route haïtienne.

Cette déclaration recommande la création d'un Bureau d'appui des Nations unies pour Haïti et la transformation de la MMAS en Force de soutien aux opérations (FSO), mieux équipée pour lutter contre les gangs, sécuriser les infrastructures critiques et appuyer la PNH.

Les signataires ont réaffirmé leur engagement à promouvoir une approche régionale cohérente, alignée sur la vision et les priorités du gouvernement haïtien, tout en insistant sur la responsabilité collective face à la crise haïtienne.

La tournée du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à l'OEA a marqué une étape significative dans la stratégie diplomatique d'Haïti.

En plaçant la sécurité, la gouvernance inclusive et la coordination internationale au centre du dialogue multilatéral, le chef du gouvernement a su faire entendre la voix d'Haïti et obtenir des engagements concrets.

Cette visite a permis de consolider le partenariat entre Haïti et l'OEA et de réaffirmer la volonté du gouvernement de conduire une transition politique ordonnée, fondée sur le dialogue, la stabilité et la souveraineté nationale.

JEUDI 28 AOUT 2025

Intervention du Premier ministre monsieur Alix Didier Fils-Aimé devant le Groupe des pays amis d'Haïti à l'OEA



Le Premier ministre haïtien, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé lors de son intervention devant le Groupe des pays amis d'Haïti à l'OEA

Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Secrétaire générale
adjointe de l'OEA,
Monsieur le Secrétaire général
adjoint des Nations unies,
Madame la Secrétaire générale adjointe de la
CARICOM,
Mesdames Messieurs les représentants
permanents et observateurs,
Mesdames, messieurs, les représentants
suppléants,
Mesdames, messieurs,

Je présente au nom du Conseil Présidentiel de Transition, du Gouvernement de la République d'Haïti et en mon nom propre mes vifs remerciements au Secrétaire général Albert Ramdim, pour avoir convoqué la deuxième réunion du Groupe des pays amis, m'offrant ainsi l'heureux privilège de partager avec les représentants des États membres et membres observateurs notre compréhension de la situation actuelle, les informer des

efforts que nous sommes en train de faire pour l'améliorer et clarifier les domaines dans lesquels nous avons plus que jamais besoin de leur accompagnement.

La présence à cette session des distingués représentants et délégués des États membres, des États observateurs, du représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et du Secrétariat général de la CARICOM, ainsi que des Eminentes Personnalités de la CARICOM, indique l'ampleur de la mobilisation d'une frange importante de la communauté internationale en faveur d'Haïti. Je les remercie tout en saluant leur intérêt pour des échanges constructifs avec les autorités haïtiennes autour de la proposition de feuille de route élaborée par le Secrétariat général, conformément aux dispositions de la résolution 5882 adoptée au mois de juin dernier lors de la 55e session ordinaire de l'Assemblée générale.

Monsieur le Secrétaire général,

»»»» suite page 16

»»»» suite de la page 15



Vue de la salle avec le Groupe des pays amis d'Haïti à l'OEA

Au début de cette intervention, je crois important de souligner comment en Haïti nous sommes pleinement conscients que nous autres, Haïtiens, devons être les artisans du développement de notre propre pays; mais nous sommes tout aussi conscients des ressources qui nous font gravement défaut pour faire face à une situation de plus en plus complexe. C'est ce qui justifie d'ailleurs notre intérêt pour cette initiative et pour laquelle je vous renouvelle toute l'appréciation de mon Gouvernement. Nous lui réservons un accueil vraiment favorable, tout en invitant à agir bien et à agir ensemble de manière à éviter les erreurs du passé. Haïti doit mieux s'en sortir cette fois.

Mieux s'en sortir, pour nous, signifie, avancer avec une feuille de route qui, non seulement reflète globalement les réalités sécuritaires, sociopolitiques et économiques que vit Haïti, mais valorise des solutions pragmatiques alignées sur les recommandations et priorités nationales.

Conscient de l'ampleur des défis, le Gouvernement entend agir de manière coordonnée et responsable, mobilisant les ressources nationales, tout en travaillant avec ses partenaires internationaux pour res-

taurer la sécurité, renforcer la gouvernance, soutenir le développement et répondre aux besoins humanitaires de la population. En ce sens, nous saluons la méthode de travail inclusive et l'effort de coordination qui permet d'aborder la crise haïtienne dans toute sa complexité.

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames Messieurs les représentants,
Mesdames, Messieurs,

Concernant la sécurité qui constitue aujourd'hui la préoccupation majeure en Haïti, il faut dire que la situation demeure difficile. Je ne souhaite pas reprendre ici des faits que vous connaissez bien, mais je ne peux m'empêcher de souligner que le peuple haïtien n'a jamais été confronté à une situation aussi critique que celle qu'il vit maintenant. Ce n'est ni la situation politique ni une catastrophe naturelle qui rendent malheureuse une bonne frange de la population, mais de préférence des gangs armés bénéficiant de la contrebande et du trafic illégal d'armes et de munitions.

Les premiers efforts pour la restauration de la paix et la protection des populations doivent impliquer des mesures et des

»»»» suite page 17

»»»» suite de la page 16



Le Premier ministre haïtien, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le Secrétaire général de l'OEA, Monsieur Albert Ramdin

actions concrètes de nos partenaires ce, pour empêcher que leurs territoires ne soient utilisés soit comme point de départ ou de transit pour l'envoi d'armes et de munitions aux groupes criminels. Il faut aussi un accompagnement pour la sécurisation de nos frontières terrestres, des ports et aéroports et le contrôle des frontières maritimes avec les pays voisins.

C'est évident que la population haïtienne est en train de payer un lourd tribut pour cette crise sécuritaire qui a trop duré. En même temps que nous continuons à établir les statistiques de pertes en vies humaines et économiques, nous cherchons aussi à en tirer les leçons. Des leçons qui permettront désormais de bien contrôler notre territoire et tourner définitivement cette page trop triste. C'est ainsi que le Gouvernement comprend que la priorité doit être accordée à la modernisation et au renforcement de nos deux forces de sécurité, à savoir : les Forces armées d'Haïti (FAD'H) et la Police nationale d'Haïti (PNH). Tout ceci passe par l'augmentation de leurs effectifs, du renforcement de leur capacité organisationnelle et opérationnelle, de l'acquisition de matériels et équipements et la construction de bases militaires à travers le pays.

En ce sens, nous appelons à un soutien accru en équipements modernes, en formation et

en logistiques pour nos forces de l'ordre. Le temps est venu pour la révision de certaines mesures ayant limité pendant longtemps le développement de nos forces de sécurité. Il faut par exemple penser à la levée ciblée de l'embargo sur les armes, afin de permettre à la Police nationale et aux Forces armées d'Haïti de mieux garantir leur approvisionnement dans la lutte pour rétablir la sécurité dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et maintenir la stabilité dans les deux grandes régions du pays destinées au développement de deux grands pôles économiques, à savoir le Grand Nord et le Grand Sud.

Dans le court terme, le Gouvernement de transition continue de compter sur l'appui de la Mission multinationale d'appui à la sécurité pour la sécurisation des sites stratégiques du pays et la professionnalisation des forces de sécurité. Aussi, appelle-t-il à un plus grand soutien à son déploiement et à ses actions sur le terrain. Haïti continue de soutenir les démarches dans le cadre du Système des Nations unies pour la transformation de cette force en une mission onusienne.

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

S'agissant du processus électoral et de la légitimité institutionnelle, notre conviction est que l'urgence doit être accordée à la restauration de la confiance et à la stabilité politique. Nous évoluons dans un contexte où la gouvernance se trouve fragilisée par l'absence de plusieurs institutions régaliennes. À ce titre, je note avec satisfaction comment la feuille de route proposée par le Secrétariat général met l'accent sur les moyens pour l'organisation d'élections libres, crédibles et inclusives de manière à renouveler le personnel politique et rétablir le pouvoir législatif.

Il est vrai que l'insécurité qui sévit dans la

»»»» suite page 18

»»»» suite de la page 17

zone métropolitaine de Port-au-Prince et certaines régions dans le centre du pays constitue un défi majeur à la réalisation des élections dans des conditions adéquates. Néanmoins, dans le reste du pays, le Conseil électoral provisoire, établi depuis environ dix mois, a mis en place des structures électorales avec des résultats assez encourageants.

C'est ainsi qu'au moment où je vous adresse la parole, 87 % des centres de vote sont déjà disponibles, 70 % du personnel électoral déjà recruté et mobilisé, et un financement national de 65 millions de dollars américains a été sécurisé, démontrant ainsi la détermination du Gouvernement à créer les conditions favorables au retour à l'ordre démocratique.

En mettant en avant ces acquis obtenus grâce à la mobilisation des moyens internes et de l'expertise nationale, personne ne saurait ignorer que des lacunes importantes restent à combler dans ce domaine. C'est en ce sens que je partage avec vous l'intérêt du Gouvernement pour un support technique, financier et logistique en faveur du Conseil électoral provisoire. Ce support concernera notamment la sécurité électorale, la logistique, et le processus visant la modernisation de l'Office national d'identification (ONI).

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Distingués représentants,

Pour ce qui est de la réponse humanitaire, elle demeure un impératif vital, considérant notamment le nombre important de déplacés internes fuyant la violence des gangs armés. Selon certaines évaluations, un pourcentage important de la population déplacée vit malheureusement en situation d'insécurité alimentaire aiguë. De plus, une grande portion de la production agricole n'arrive pas à atteindre les principaux centres de consommation, spécialement la région métropolitaine de Port-

au-Prince.

Pour faire face à cette détresse venue s'ajouter aux problèmes structurants de notre société, le Gouvernement a mobilisé des ressources pour venir en aide à plus de 200 000 familles parmi les plus vulnérables et les plus touchées par la crise.

Il faut dire que c'est encore largement insuffisant par rapport à l'étendue des besoins. Tandis que nos institutions réfléchissent à l'augmentation de l'aide alimentaire, le Gouvernement appelle à diriger l'accompagnement de nos partenaires vers des initiatives permettant le retour des déplacés à leur domicile et la réduction de leur dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Tout ceci, en accord avec la proposition du Secrétaire général des Nations unies pour un format hybride qui combine assistance sécuritaire, humanitaire et développement.

En effet, la combinaison de ces trois volets est essentielle : l'assistance sécuritaire permet de restaurer l'ordre et de protéger les populations, tandis que l'aide humanitaire répond aux besoins immédiats des plus vulnérables et soutient la relance agricole pour réduire la dépendance alimentaire.

La stratégie, dans le court terme, c'est la recherche de réponse aux besoins immédiats en nourriture, santé, éducation et en même temps poser les bases de la reprise des activités économiques et de la relance de la production agricole. Le Gouvernement sollicite, en ce sens, un soutien logistique sécurisé pour l'acheminement de l'aide et un appui massif à la relance agricole et des PME. Ces actions sont essentielles pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables et réduire progressivement la dépendance alimentaire. Il s'agit en réalité d'une approche intégrée capable de répondre efficacement à l'urgence tout en jetant les

»»»» suite page 19

»»»» suite de la page 18

bases d'une relance de l'économie.

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

L'appui au consensus politique et au soutien à la gouvernance constitue un des axes importants de la proposition de la feuille de route. Qu'il me soit permis sur ce point de partager avec vous l'attachement de la Présidence aussi bien du Gouvernement à l'Accord du 3 avril 2024. C'est bien sûr, un socle fragile, mais jusqu'ici il représente un compromis essentiel entre les forces politiques et la société civile qui garantit le fonctionnement de nos institutions.

À ce titre, il est vivement souhaité un accompagnement respectueux de la souveraineté nationale et de la volonté des acteurs haïtiens pour aider à élargir les espaces de dialogue, renforcer le consensus politique, encourager la participation citoyenne et de cette manière préparer sereinement le processus constitutionnel post-2026.

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

Parler de développement durable et de progrès économique après environ sept années de décroissance du PIB, c'est en vérité se préparer à affronter un très grand défi. Contrairement à certains regards pessimistes, nous refusons de croire qu'il s'agit d'un combat perdu d'avance. Le combat n'est pas perdu, tout simplement nous ne l'avons pas encore gagné. La priorité du Gouvernement dans ce domaine et espère vivement que ce soit pris en considération dans la finalisation de la feuille de route est le développement de deux grands pôles économiques : Grand Nord et Grand Sud, à travers des filières stratégiques, telles que l'agro-industrie, le textile, l'énergie renouvelable, le tourisme et les services « BPO »/

Externalisation des fonctions commerciales non essentielles.

Les efforts destinés à stimuler la croissance, encourager la création d'emplois, renforcer la résilience face aux chocs climatiques et engager des réformes institutionnelles indispensables à la modernisation de l'État et à la réduction des inégalités, de l'avis du Gouvernement, sont indispensables, mais leurs réels impacts dépendront de leur cohérence et de leur adéquation avec le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH).

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite terminer mes propos avec un appel solennel aux États membres et membres observateurs pour continuer à accompagner Haïti dans sa marche difficile vers la stabilité. Ce qui est en jeu, ce sont des vies à protéger. Ce qui est en jeu ce sont les valeurs de paix, de démocratie, d'entraide et de coopération sur lesquelles est fondée l'organisation hémisphérique.

Notez que cette proposition de feuille de route, objet aujourd'hui de nos débats, n'est pas seulement un document technique, elle est aussi une boussole d'espérance pour mon peuple, un outil de stabilité pour la région, et une opportunité pour l'OEA d'affirmer son rôle en tant que garant de la démocratie et de la sécurité dans les Amériques.

Je vous remercie de votre attention et je demanderais aux représentants permanents et aux observateurs présents de bien vouloir transmettre les chaleureux remerciements du Gouvernement de la République d'Haïti à leur Gouvernement respectif pour leur soutien et leur engagement.

Je vous remercie de votre attention.



JEUDI 28 AOUT 2025

Deuxième journée de travail entre le Secrétariat général de l'OEA et la Délégation haïtienne conduite par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste



Journée de travail entre le Secrétariat général de l'OEA et la Délégation haïtienne conduite par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

Faisant suite à la rencontre tenue à Washington le 28 août 2025 entre le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé et le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA), Monsieur Albert Ramdin, autour de la proposition de feuille de route de l'OEA pour Haïti, le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean Victor Harvel Jean-Baptiste, a co-présidé avec le Secrétaire général une séance de travail dédiée à la finalisation de la Feuille de route.

Ladite séance, qui s'est déroulée dans le bâtiment administratif de l'OEA sis à F S, NW, à Washington DC, a utilisé comme base de travail les lignes directrices du document de l'OEA et les propositions de la partie haïtienne. Sous la conduite du Chancelier Jean-Baptiste, la délégation était composée, entre autres, du Ministre de l'Économie et des Finances,

Monsieur Alfred Métellus; de Monsieur Herwil Gaspard, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la solidarité et des questions humanitaires; de Monsieur Jacques Desrosiers, Membre du Conseil électoral provisoire (CEP) et de Monsieur Frédéric Lecompte, Inspecteur général en chef de la Police nationale d'Haïti.

Dans ses différentes interventions, la délégation haïtienne a présenté, de façon claire et précise, les besoins et priorités définis par le pouvoir de transition, qui ont fait l'objet d'un examen méticuleux de la part du Secrétariat général de l'OEA et des représentants d'autres partenaires multilatéraux d'Haïti ayant participé à la séance de travail.

Par la suite, les discussions ont porté sur l'alignement nécessaire de la Feuille de route sur les champs d'action, priorités et objectifs établis par les autorités haïtiennes, ainsi que

»»»» suite page 21

»»»» suite de la page 20



Journée de travail entre le Secrétariat général de l'OEA et la Délégation haïtienne conduite par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

sur la forme et les contours du soutien ou de l'accompagnement potentiel de l'OEA. Segmentée en volets sectoriels, la rencontre a permis de débattre ouvertement : i) de la crise sécuritaire; ii) de l'organisation des élections; iii) de la situation humanitaire; et iv) du développement économique d'Haïti.

Au cours des qui ont été très ouvertes au débat collaboratif, les responsabilités ont été fixées. Toutes les parties ont convenu de réaménager la Feuille afin qu'elle puisse servir de « cadre politique et opérationnel de coordination des solutions concrètes avec les autorités haïtiennes, et de canalisation des efforts ou contributions des partenaires internationaux et régionaux ».

Les principaux partenaires internationaux et régionaux identifiés sont : i) le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM (GPE); ii) la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS); iii) le système des Nations Unies; iv) le Secrétariat général de l'OEA (SG/OEA); v) la Banque interaméricaine de développement (BID); vi) l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS); vii) l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et



Le Ministre de l'Economie et des finances, Monsieur Alfred Metellus

viii) l'Organisation interaméricaine de défense. À la fin de la rencontre, le Ministre des Affaires étrangères, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a remercié le Secrétariat général de l'OEA et les autres partenaires présents, au nom du Conseil présidentiel de transition et du Gouvernement haïtien, pour leur bonne disposition à accompagner les efforts de stabilisation et de développement d'Haïti. Il a souligné la volonté des autorités haïtiennes assumer pleinement leurs responsabilités dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

JEUDI 28 AOUT 2025

Allocution du Chancelier haïtien à la journée de travail consacrée à la feuille de route de l'OEA pour Haïti



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames Messieurs les secrétaires techniques de l'OEA,
Mesdames, messieurs,

Je tiens à présenter, au nom du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement de la République d'Haïti, mes vifs remerciements au Secrétariat général de l'Organisation des États américains d'avoir pris l'initiative de convoquer cette rencontre de coordination technique entre les ministères sectoriels du Gouvernement haïtien avec les secrétariats techniques de l'OEA. Je remercie pour l'accueil dans cet édifice de l'OEA et tout le personnel mis à la disposition de cette rencontre.

Il me paraît important de saluer les représentants des différents secrétariats qui se sont rendus disponibles pour examiner avec nous les besoins et les défis prioritaires pour le Gouvernement haïtien dans cette conjoncture vraiment difficile et considérer leur place

dans la proposition de feuille de route. C'est aussi une opportunité pour renouveler mes remerciements personnels aussi bien de mes collègues ministres présents sur cette table à tous ceux qui ont contribué à son élaboration.

Hier, en présence des différents représentants du Groupe des pays amis, membres et membres observateurs de notre organisation, le Premier ministre Alix Didier Fils Aimé avait présenté notre compréhension de la situation aussi bien que les efforts engagés par le Gouvernement haïtien pour juguler la crise, faciliter le rétablissement de la sécurité et permettre l'avènement d'un environnement social, politique propice à la bonne organisation des élections. Il s'agit pour nous aujourd'hui dans cet espace un peu plus réduit d'examiner les domaines potentiels pour lesquels le pays aurait besoin de l'accompagnement de l'OEA. C'est un exercice, je l'espère, qui doit permettre d'aligner, autant que faire se peut, la Feuille de route sur les priorités d'Haïti.

Mesdames, messieurs,

Haïti a développé pendant ces dernières décennies plusieurs formes de coopération avec l'organisation des États américains. Ces programmes de coopération les uns plus enrichissants que les autres ont laissé leur empreinte sur nos institutions et sur la vie politique du pays. Pour vous dire, nous avons appris des leçons de ces expériences et je suis persuadé qu'elles seront utiles dans l'élaboration de la Feuille de route aussi bien dans son implémentation pour nous assurer d'une meilleure efficacité et aboutir à de meilleurs résultats. Pour reprendre une expression chère au Premier ministre,

»»»» suite page 23

»»»» suite de la page 22



cette fois, Haïti espère mieux s'en sortir. D'où l'importance que nous accordons à cette séance de travail que nous espérons fructueuse avec des échanges constructifs et productifs s'inspirant des dispositions de la Résolution 5882.

Le fait d'être représenté à cette rencontre de travail avec une si importante délégation indique l'importance que le Gouvernement accorde à cette initiative. C'est une délégation importante tant pour le niveau des membres qui la composent, mais aussi par sa composition diversifiée en fonction des différents thèmes de la Feuille de route que nous comptons aborder. En plus des Ministres de l'Économie et des Finances, des Affaires humanitaires, ce panel appelé à se pencher sur la Feuille de route compte avec la participation d'un Conseiller électoral et de l'Inspecteur général de la Police nationale d'Haïti. Ils sont présents pour échanger, mais c'est à travers eux que déjà nos institutions se préparent à s'approprier des dispositions qui seront arrêtées d'un commun accord.

Monsieur le Secrétaire général,

Nous allons travailler suivant l'ordre du jour qui nous a été soumis par le Secrétariat. Nous le trouvons convenable et adapté pour



aborder tous les aspects de la proposition de feuille de route. Toutefois, nous restons ouverts et disponibles pour approfondir les échanges, si toutefois c'est nécessaire, à l'occasion d'autres rendez-vous que nous pourrions convenir d'un commun accord. De toute façon, d'ores et déjà, je propose si toutefois, cette éventualité se précise de vous inviter officiellement à effectuer une visite de travail à Port-au-Prince au cours du prochain mois de septembre.

Mesdames, Messieurs,

Je termine mes propos en souhaitant bon succès aux travaux

Je vous remercie !!!!

Les cinq piliers de la feuille de route de l'OEA pour Haïti

4. PILIERS D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mesures préparatoires (0-3 mois)



L'OEA est l'une des quelques organisations internationales à encore disposer d'une présence en Haïti. Bien qu'elle ait une structure opérationnelle à la fois dans le pays et au Siège, ce qui permet des interventions rapides, il est essentiel de renforcer ses capacités institutionnelles pour soutenir plus efficacement les institutions haïtiennes et faciliter la coordination de la coopération internationale et régionale.

Lors d'une phase initiale, un examen des besoins existants en matière d'infrastructure et sur le plan fonctionnel en vue de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route proposée sera effectué dans le but de créer une structure de soutien adaptée. Dans le cadre de cette stratégie, le bureau de l'OEA en Haïti, dans le respect de la Charte de l'Organisation et des mandats existants, sera reconnu comme plateforme centrale de soutien politique et logistique en vue de créer, à terme, des infrastructures de soutien permanentes en Haïti ou une mission spéciale, conformément à l'accord noué par les principaux acteurs concernés.

Étant donné la complexité de la coordination entre les différents partenaires et niveaux de soutien international et régional, il est important de mobiliser le leadership politique des pays dans la région et la CARICOM, avec le soutien technique d'une organisation internationale en vue de mettre en œuvre les mesures définies dans la feuille de route.

Pour prendre en charge un rôle élargi en Haïti, le Secrétariat général de l'OEA aura besoin d'équipes techniques et politiques dédiées chargées des tâches suivantes :

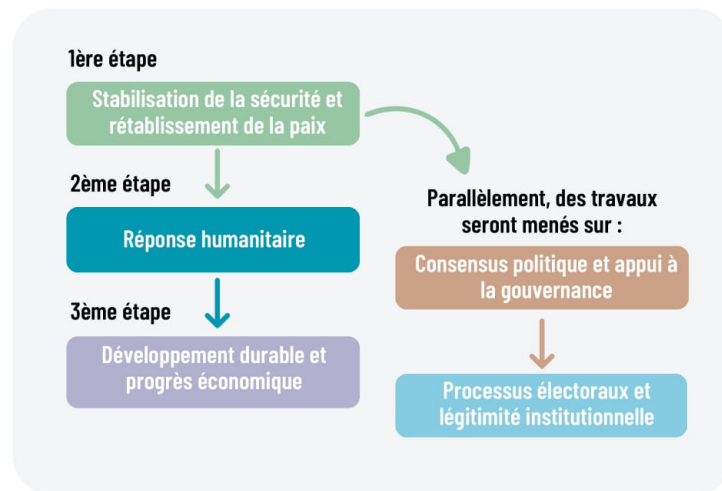
- Dialogue et facilitation politiques : Soutenir et faciliter le dialogue, les consultations et la médiation politiques multipartites avec les autorités haïtiennes.
- Consultation et coordination avec les organisations internationales pour contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route à l'avenir.
- Cartographie des efforts internationaux : Recueillir et réunir des informations sur les initiatives, programmes et projets des différentes organisations internationales, banques régionales et bailleurs bilatéraux.

»»»» suite de la page 24

- Mobilisation des ressources : Mobiliser les financements nécessaires conformément aux priorités haïtiennes et organiser une conférence internationale des bailleurs de fonds avec la Banque interaméricaine de développement. Cette mobilisation se fera en cohérence avec les cadres existants afin d'éviter les doubles emplois et s'appuiera sur les enseignements tirés de l'expérience et des initiatives antérieures de mobilisation des ressources et intégrera les programmes en cours pertinents.
- Renforcement des capacités opérationnelles : Élargir les capacités opérationnelles de l'OEA en mobilisant les partenariats et en recherchant des synergies.
- Responsabilité et information : Renforcer la circulation de l'information, le suivi orienté vers les résultats et les mécanismes d'évaluation.
- Administration : Assurer une exécution administrative et financière opportune.

Cette phase préparatoire est plus qu'une étape administrative ; elle joue un rôle fondamental.

La feuille de route est structurée autour de cinq piliers interconnectés :



Pilier 1 : Stabilisation de la sécurité et rétablissement de la paix



Ce pilier définit la contribution de la communauté internationale à une réponse globale et interconnectée à la crise multidimensionnelle en Haïti, en mettant particulièrement l'accent sur la stabilisation de la situation sécuritaire actuelle comme condition préalable à l'accès humanitaire et au rétablissement des institutions étatiques fondamentales.

Le Pilier Sécurité constitue la priorité absolue pour parvenir à la stabilisation et à la paix. Il n'est toutefois pas envisagé isolément, mais comme un levier stratégique au service d'objectifs plus larges sur les plans politique, électoral et du développement. Le rétablissement du contrôle territorial et de l'ordre public, y compris la sécurisation des corridors stratégiques, est essentiel pour faciliter l'assistance humanitaire, restaurer la légitimité de l'État et reconstruire l'État de droit.

PILIER 1 : ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 26

»»»» suite de la page 25

La présente feuille de route reconnaît que le rétablissement de la sécurité en Haïti requiert davantage qu'un appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti (PNH). Il exige le renforcement d'un système national de sécurité cohérent intégrant les institutions judiciaires, la gestion des frontières, les agences de protection civile et la gouvernance locale, sous direction nationale haïtienne.

Pour maximiser l'efficacité, la coordination tactique entre la Police nationale d'Haïti (PNH) et la FRB doit être essentielle. En parallèle, la feuille de route intégrera des plans prévoyant des mesures de lutte contre le trafic d'armes et de drogues, avec le renforcement des contrôles aux frontières, dans les ports et aux postes de douane.

Le Pilier Sécurité adopte donc une approche en deux phases, alignée sur les initiatives en cours menées par les organisations internationales et les partenaires bilatéraux :

- Réponse d'urgence à court terme : axée sur la sécurisation des actifs stratégiques, des infrastructures critiques et sur la reconquête des territoires contrôlés par les gangs afin d'établir une stabilité immédiate. Elle met également l'accent sur les mécanismes destinés à freiner l'afflux d'armes à feu et de munitions dans le pays.
- Durabilité à moyen et long terme : centrée sur la reconstruction de systèmes de sécurité et de justice réactifs et responsables, grâce au renforcement institutionnel, à la professionnalisation de la police et à la réforme des cadres juridiques et opérationnels.

Dans ce cadre, il est précisé que, dans les deux phases, l'OEA concentrera ses contributions sur la facilitation politique, l'assistance technique et l'appui logistique et opérationnel spécifique, sans faire double emploi avec les responsabilités du FRG ou d'un Bureau d'appui des Nations Unies (UNSOH). La valeur ajoutée de l'OEA réside dans ses capacités de coordination régionale, ses normes techniques et la fourniture d'éléments de soutien, en étroite coordination avec les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux. Cette délimitation vise à optimiser les ressources disponibles et à éviter les chevauchements sur le terrain.

La phase de réponse d'urgence

La phase de réponse d'urgence met l'accent sur la tâche prioritaire consistant à sécuriser les principaux corridors de communication et installations stratégiques du pays, y compris les commissariats et les infrastructures judiciaires, afin qu'ils puissent servir de points d'appui pour les déploiements de la PNH, notamment dans les zones à haut risque des départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite.

Conformément à la Résolution 2793 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Force de répression des gangs est l'entité chef de file chargée de cette phase.

Son rôle consiste à fournir un soutien opérationnel à la PNH, planifier et conduire des opérations conjointes de sécurité pour lutter contre les gangs, améliorer les conditions sécuritaires et assurer la protection des infrastructures critiques et des points de transit, notamment les aéroports, ports, écoles, hôpitaux et carrefours stratégiques.

Dans ce cadre, l'OEA, à travers le programme SECURE-Haïti, est en position de soutenir et de compléter les actions placées sous la direction de la FRG.

»»»» suite page 27

»»»» suite de la page 26

Son rôle est de fournir un soutien logistique et opérationnel permettant la mise en œuvre du mandat de la FRG, notamment par le renforcement des services et de la logistique, la réhabilitation d'infrastructures, l'équipement des unités mobiles et la mise en place de systèmes de gestion des ressources et des actifs, ainsi que l'intégration d'outils numériques sécurisés pour la coordination et la surveillance en temps réel, afin de faciliter l'accès humanitaire, les opérations électorales et d'autres initiatives liées à l'État de droit.

La feuille de route souligne que les mécanismes chargés de diriger et de mettre en œuvre cette phase d'urgence relèvent exclusivement de la FRG, l'OEA n'intervenant qu'à titre strictement de soutien. En conséquence, toutes les estimations financières relatives à la mise en œuvre de cette phase ont été élaborées par la MMAS – le mécanisme international de sécurité en vigueur avant l'établissement de la FRG.

Phase de reconstruction des institutions de sécurité et de justice

Le Pilier Sécurité passera à un processus dirigé au niveau national, visant à reconstruire les institutions chargées de faire respecter la loi, de la justice et de la gestion des frontières. Cette seconde phase met l'accent sur la stabilisation à long terme, à travers la réforme institutionnelle, la professionnalisation de la PNH, l'expansion de la police de proximité, la réforme des systèmes judiciaire et juridictionnel, ainsi que le démantèlement des économies criminelles transnationales qui financent la violence et minent l'autorité de l'État.

Le renforcement de l'intégrité et de la responsabilisation est essentiel à la stabilisation. La feuille de route met l'accent sur la nécessité de lutter contre la corruption au sein des principales institutions, y compris la Police nationale d'Haïti (PNH), par le biais de processus de vérification, de mécanismes de surveillance interne et d'audits indépendants. Ces mesures visent à rétablir la confiance du public, à renforcer la crédibilité institutionnelle et à garantir que l'aide internationale est gérée de manière transparente.

Les mandats et les capacités techniques de l'OEA la placent comme un acteur clé de cette phase, en coordination étroite avec les partenaires internationaux et les missions axées sur la sécurité. Par le biais du programme SECURE-Haïti, l'OEA/SMS mobilise ses unités spécialisées – Département de la sécurité publique (DSP), Département contre la criminalité transnationale organisée (DDOT), Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD) – pour déployer une stratégie intégrale contre la criminalité organisée et renforcer l'architecture de sécurité publique d'Haïti.

Résumé des actions prioritaires nécessaires :

1. Évaluer la situation de base des infrastructures de sécurité en Haïti ;
2. Renforcer l'institutionnalité de la PNH (chaîne de commandement, recrutement, formation et déploiement d'urgence) ;
3. Prioriser et sécuriser les territoires stratégiques et les infrastructures critiques, en remplaçant progressivement les troupes internationales par les forces de la PNH ;
4. Mettre en place un mécanisme de supervision avec le système judiciaire.

L'OEA est en mesure d'établir des estimations financières pour la mise en œuvre de cette phase (voir Annexe 1).

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 28



»»»» suite de la page 27

Cet effort bénéficie également du partenariat stratégique avec la Junte interaméricaine de défense (JID), conformément au Mandat 11 de la Résolution AG/doc.5882/25 rev.1, qui intègre l'expertise en matière de défense dans des cadres de coordination dirigés par des civils.

Le Pilier Sécurité place la paix au centre du redressement national, en érigeant la sécurité comme un droit humain et comme condition préalable au renouveau démocratique et social. Il encourage un dialogue inclusif et non violent avec les communautés touchées, pour comprendre les causes de l'insécurité, favoriser des voies de réintégration et créer des espaces civiques de confiance et de désescalade des conflits, complétés par la résolution conjointe des problèmes entre autorités et acteurs locaux.

Le passage des déploiements internationaux à la Police Nationale d'Haïti (PNH) se fera selon des repères concrets et mesurables. Il s'agit notamment : i) d'une réduction durable du nombre d'incidents liés aux gangs, ii) d'un contrôle efficace des infrastructures essentielles et iii) du bon fonctionnement des couloirs humanitaires et économiques. Ce n'est qu'une fois ces seuils atteints que la présence internationale sera progressivement réduite, en veillant à ce que les institutions haïtiennes assument leurs responsabilités de manière progressive et vérifiable.

Objectifs stratégiques

- Sécuriser les actifs stratégiques et les infrastructures essentielles en proposant un soutien logistique et opérationnel permettant de faciliter le déploiement de la PNH et de la FRG dans les zones à haut risque dans le cadre des opérations de sécurité menées par l'ONU et dans le respect des mandats de l'OEA.
- Reconstruire des systèmes de sécurité et de justice réactifs et responsables grâce à un processus durable, contrôlé par le pays, qui aboutira au rétablissement des institutions haïtiennes dans le domaine de la sécurité.

Domaines d'action

- Soutenir les capacités logistiques et opérationnelles des opérations conjointes FRG-PNH dans les zones à haut risque ciblées.
- Accroître le déploiement de personnel qualifié.
- Créer des systèmes logistiques et de suivi sécurisés.
- Créer des infrastructures de soutien tactique et de logistique.
- Renforcer les capacités de surveillance et de contrôle maritimes.
- Renforcer la sécurité aux frontières en tant qu'élément prioritaire de la stabilisation nationale
- Asseoir une présence institutionnelle grâce au rétablissement/à la modernisation des infrastructures de sécurité et à des systèmes numériques sécurisés.
- Effectuer une évaluation de référence du système haïtien de sécurité nationale afin de déterminer les priorités institutionnelles, les lacunes opérationnelles et les besoins en matière d'accès humanitaire.
- Reconstruire la PNH en privilégiant le recrutement, la formation et la dotation en matériel des nouveaux agents.
- Reconstruire les forces de l'ordre pour assurer une meilleure gestion de la sécurité aux frontières.

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 29

»»»» suite de la page 28

- Renforcer les capacités des forces de l'ordre afin de lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de drogue.
- Faciliter la coopération dans la lutte contre les réseaux criminels transfrontières et le trafic d'armes à feu par le biais de plateformes de dialogue soutenues et d'évaluations conjointes des risques.
- Démanteler le financement de la criminalité organisée en appuyant les procédures judiciaires et d'enquête menées par Haïti.
- Renforcer l'état de droit et les capacités de l'appareil judiciaire.
- Garantir des conditions de travail minimales pour le pouvoir judiciaire, y compris un environnement sûr et l'infrastructure et l'équipement de base pour le fonctionnement des institutions judiciaires, entre autres.
- Favoriser la police communautaire et la cohésion sociale.
- Prévenir les violences des gangs et le recrutement des jeunes par ces derniers.
- Renforcer la riposte nationale à la traite des personnes.
- Veiller à la durabilité des projets et à leur appropriation par le pays.
- Intégrer les perspectives des femmes dans la réforme et la modernisation des institutions de sécurité.
- Développer des campagnes de communication stratégiques pour contrer la désinformation en coordination avec les autorités haïtiennes.
- Coopérer avec l'UNODC et le BINUH pour dispenser une formation spécialisée en matière d'enquête, de traitement des preuves et de lutte contre la traite des personnes.

Dans le cadre de ce pilier, une composante de sécurité maritime et portuaire sera priorisée, couvrant la surveillance côtière, la protection des ports, les routes de transport sécurisées entre le port et l'aéroport, ainsi que le renforcement des capacités des garde-côtes, des douanes et de l'inspection des conteneurs, entre autres. Des réunions de coordination sur ces mesures ont déjà commencé et les plans opérationnels sont en cours de discussion. Ces efforts sont synchronisés avec les actions de sécurité aux frontières visant à freiner le trafic d'armes et la contrebande.

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 30



»»»» suite de la page 29

Pilier 2 : Consensus politique et appui à la gouvernance (voir annexe 2)

Après l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, un vide de pouvoir s'est créé, sans parlement en fonction ni autorités élues capables d'exercer des contrôles et des contrepoids. Les pressions issues des divisions politiques et des manifestations massives ont entravé la capacité de l'État à répondre à la violence perpétrée par les gangs, entraînant une violence généralisée et une grave disruption humanitaire. En réponse à cette situation, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la Mission D'appui à la Sécurité (MMAS), dirigée par le Kenya, à assister la Police Nationale d'Haïti (PNH). Face à une instabilité politique croissante, le Premier ministre Ariel Henry a accepté de démissionner une fois qu'un Conseil de Transition serait établi. Afin de faciliter le dialogue entre les acteurs haïtiens, la CARICOM a déployé le Groupe des personnalités éminentes (GPE), qui a proposé un cadre pour un gouvernement de transition.

Pendant la crise et jusqu'à aujourd'hui, le GPE est intervenu pour offrir un soutien en vue de stabiliser le pays et fournir un cadre de gouvernance temporaire. Un élément clé de ce soutien a été la création du Conseil présidentiel de transition (CPT), une solution à court terme conçue pour combler le vide de leadership et faciliter la récupération du pays. Cependant son mandat devrait expirer en février 2026, ce qui soulève d'importantes préoccupations concernant la durabilité du cadre politique d'Haïti et la continuité de ses structures de gouvernance. L'expiration imminente du mandat du CPT met en évidence l'urgence de trouver une solution claire et à long terme qui puisse restaurer l'ordre constitutionnel et garantir la légitimité des autorités du pays. En l'absence d'un plan pour organiser des élections ou établir un nouveau système politique, le risque d'une instabilité accrue et de problèmes de gouvernance demeure élevé, menaçant la capacité d'Haïti à progresser de manière significative dans ses efforts de récupération.

L'OEA, la CARICOM et les Nations Unies travailleront avec les autorités haïtiennes afin d'éviter un vide politique après février 2026. Dans le cas où le mandat du Conseil présidentiel de transition (CPT) arriverait à expiration sans qu'un successeur légitime ne soit en place, un mécanisme de contingence strictement limité dans le temps visant à maintenir les fonctions essentielles de gouvernance, à préserver la sécurité et à garantir l'accès humanitaire sera mis en place entre les principales parties prenantes.

Les efforts déployés par la CARICOM et le BINUH pour maintenir un dialogue politique dirigé par les Haïtiens eux-mêmes demeurent essentiels. Les contributions de l'GPE de la CARICOM ont été indispensables pour maintenir en vie le processus politique, jeter des ponts entre les groupes fracturés et maintenir l'attention régionale et internationale sur la transition en Haïti. Pour sa part, le BINUH a contribué à faciliter les efforts déployés par divers groupes politiques et sociaux haïtiens, ainsi que par les chefs d'entreprise, pour résoudre la crise politique, tandis que l'OEA a maintenu son attention dans le pays, en participant à des processus de médiation diplomatique et politique, en exerçant ses bons offices et en promouvant des actions d'intervention en faveur d'Haïti.

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 31

»»»» suite de la page 30

Le leadership de la CARICOM reste fondamental pour assurer la continuité de la transition vers une solution de gouvernance plus permanente, alignée sur les besoins et les aspirations d'Haïti. Le BINUH continuera d'accompagner ces efforts, tout comme l'OEA, qui apportera son soutien sous la direction de la CARICOM.

En plus de ce défi immédiat, les crises politiques récurrentes en Haïti sont alimentées par un ensemble de facteurs, dont un déséquilibre des pouvoirs exécutifs, l'absence d'une surveillance parlementaire réelle, la faiblesse de la gouvernance locale, une indépendance limitée du pouvoir judiciaire et un cadre constitutionnel présentant des défaillances structurelles de longue date. Il est essentiel de remédier à ces problèmes en vue de mener les actions de gouvernance prévues par cette feuille de route. Il faut un dialogue ouvert, inclusif et dirigé par le pays pour un nouveau contrat social et une architecture institutionnelle plus efficace, tout en veillant à ce que chaque étape soit contrôlée par les Haïtiens

Le projet de nouvelle constitution qui est déjà en circulation et débattu, de même que d'autres priorités comme la sécurité, propose un point de départ pour un dialogue national large et participatif dont le but n'est pas de répartir les pouvoirs, mais plutôt de forger une vision politique partagée.

Objectif stratégique

Ce pilier cherchera à faciliter la transition d'Haïti vers une gouvernance stable, inclusive et responsable ; il pose les jalons du processus qui mettra en place et en œuvre une nouvelle constitution et opérera un renouveau démocratique au-delà de la date butoir du 7 février 2026. Il est divisé en sept étapes majeures :

1. Création d'une mission de haut niveau
2. Dialogue exploratoire
3. Définition des règles et du programme
4. Dialogues publics
5. Validation et mise en œuvre
6. Examen du nouveau projet de constitution
7. Campagnes de sensibilisation à la nouvelle constitution

Les dialogues nationaux mettront l'accent sur les questions de sécurité et la mise en œuvre du texte de la nouvelle constitution.

Ces étapes définissent un échéancier exhaustif et concret pour le rétablissement de la gouvernance démocratique.

Afin de soutenir les travaux antérieurs de la CARICOM et du BINUH, et en coordination avec ces institutions, l'OEA, propose son expertise institutionnelle en tant que secrétariat technique du dialogue constitutionnel. Ainsi, L'OEA assurera la continuité institutionnelle, la documentation, la clarté méthodologique et une coordination transparente. L'Organisation contribuera à la tenue d'un dialogue national ancré dans une participation inclusive, une bonne représentation géographique et des délibérations structurées. Comme indiquée précédemment, ce procédé sera coordonné avec le CPT, la CARICOM, l'ONU, les universités, la société civile et la diaspora haïtiennes afin d'assurer des délibérations pluralistes et souveraines.

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 32



»»»» suite de la page 31

Pilier 3 : Processus électoraux et légitimité institutionnelle (voir annexe 3)

Ce pilier est fondamental pour la stabilité et la durabilité en Haïti grâce à la reconstruction d'une trajectoire démocratique crédible et digne de confiance.

Un processus électoral crédible est essentiel pour restaurer la légitimité et la stabilité en Haïti. Pour y parvenir, la feuille de route établit une séquence claire d'étapes électorales, ancrée dans un cadre juridique révisé et soutenue par le renforcement du Conseil électoral provisoire (CEP) et de l'Office national d'identification (ONI). Ces mesures visent à garantir des élections transparentes, inclusives et sûres, créant ainsi les conditions d'un transfert légitime du pouvoir.

Objectif stratégique

Veiller à ce que les dirigeants haïtiens soient, à l'avenir, choisis véritablement par la population dans le cadre d'élections transparentes, inclusives, libres et équitables avec des observateurs internationaux.

Une priorité sera la clarté concernant la séquence et la portée des élections, compte tenu des décisions constitutionnelles et de l'élection des autorités. En outre, il demeure essentiel de soutenir l'Office national de l'identification (ONI) haïtien pour protéger le droit des citoyens à l'identité, au vote et à la participation politique, fondamental pour la stabilisation et la légitimité démocratique.

Une attention particulière sera accordée à la garantie d'une participation politique inclusive des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes historiquement marginalisés, grâce à des mesures institutionnelles et de sensibilisation spécifiques.

Domaines d'action

- Statuer sur la question constitutionnelle.
- Réformer le cadre juridique électoral.
- Renforcer les capacités de l'Autorité électorale et du Conseil électoral provisoire (CEP).
- Fixer des élections.
- Inscrire les partis politiques.
- Assurer l'inscription sur les listes électorales et leur intégrité.
- Renforcer la capacité de l'ONI à assurer des services d'état civil accessibles et sécurisés.
- Réglementer la désignation des candidats.
- Doter le personnel électoral d'une éducation et formation civiques solides.
- Gérer la logistique et la technologie en toute sécurité.
- Accréditer les agents des partis et les observateurs nationaux.
- Déployer une mission internationale d'observation électorale.
- Mener les élections.

»»»» suite page 33

»»»» suite de la page 32

- Gérer le dépouillement préliminaire et officiel.
- Régler les différends consécutifs aux élections.
- Assurer la proclamation officielle des résultats (rapide, ancrée dans le droit, communiquée clairement).
- Mettre en œuvre des programmes spécifiques visant à éliminer les obstacles qui empêchent la participation des femmes et des groupes marginalisés, notamment des mesures d'accessibilité, de renforcement des capacités et des incitations pour que les partis politiques adoptent des listes de candidats inclusives.

Pour sa part, l'OEA peut appuyer le processus électoral en composant une équipe d'analyse des risques chargée de suivre et de remédier aux principaux facteurs susceptibles de nuire à l'intégrité et à la faisabilité des élections. L'équipe pourrait identifier les menaces potentielles liées à la sécurité, à la logistique, aux tensions politiques, à la préparation des institutions et aux dynamiques sociales, et formuler des recommandations rapides pour aider les autorités nationales à prendre des décisions.

Actuellement, l'OEA peut commencer à concevoir le plan de déploiement d'une mission d'observation électorale limitée (mission d'experts) afin d'être prête quand la date des élections sera fixée. L'Organisation prévoit une mission d'experts composée de 20 membres, avec un groupe restreint de cinq spécialistes de l'organisation d'élections, des technologies, de la justice et des violences électorales. Elle serait épaulée par du personnel supplémentaire, dont quatre responsables de la sécurité. La taille et la portée de la mission dépendra des conditions de sécurité et des réalités opérationnelles sur le terrain.

Le plan de travail de la mission est composé de quatre phases :

1. Une mission d'évaluation des besoins (MEB) afin d'évaluer les conditions sur le terrain et de définir les différents éléments de la mission d'observation électorale (MOE) proposée.
2. Des visites techniques préliminaires mensuelles en amont du scrutin afin d'évaluer la progression vers les élections et de déterminer en continu les conditions en Haïti.
3. Une visite préliminaire du chef de mission dans les quatre à six semaines précédant les élections afin de dialoguer avec toutes les parties prenantes.
4. Le déploiement de la mission d'experts. Une mission d'experts échelonnée sera mise en place pour soutenir les préparatifs électoraux, couvrant les cadres juridiques, la technologie, la justice électorale et la prévention de la violence. L'observation inclura des acteurs internationaux et nationaux, tels que la société civile et les médias indépendants, avec une accréditation transparente des agents des partis politiques.

En plus de l'observation internationale, la Feuille de route renforce le rôle des organisations de la société civile haïtienne et de la presse en tant qu'observateurs nationaux, dont la surveillance est essentielle à la transparence et à la responsabilité. Les mécanismes d'accréditation garantiront la participation effective des agents des partis politiques et des observateurs nationaux, en complément du déploiement progressif d'une mission internationale d'experts.

»»»» suite page 34



»»»» suite de la page 33

Pilier 4 : Réponse humanitaire (voir annexe 4)

La réponse humanitaire en Haïti est ancrée dans le droit international humanitaire et adopte une démarche fondée sur les droits et centrée sur la population qui reconnaît le caractère prolongé de la crise, marquée par une insécurité chronique, des déplacements massifs et des vulnérabilités multidimensionnelles. Ce pilier se traduira par une aide vitale, l'intervention humanitaire continue et soutenue, mais il s'agira aussi de poser les jalons d'une reprise à long terme en renforçant la résilience locale, en favorisant la cohésion sociale et en protégeant la dignité humaine.

Les nouvelles initiatives au titre de ce pilier seront étroitement coordonnées avec les efforts de développement et de stabilisation en cours pour favoriser la complémentarité et éviter les doubles emplois ainsi que les interventions isolées. Cette démarche s'alignera également sur des initiatives en cours comme « Besoins humanitaires et Plan de réponse 2025 » (ONU) et l'Appel urgence santé (OPS) et les programmes nationaux du PAM.

Par conséquent, la réponse humanitaire décrite dans la feuille de route est explicitement liée au système de clusters internationaux relevant du Comité permanent inter-organisations (IASC), assurant ainsi la cohérence avec le Plan de réponse humanitaire (HRP) des Nations Unies pour Haïti. Cet alignement permet d'éviter les doublons, de tirer parti du leadership humanitaire existant et de maximiser l'impact des approches de prestation intégrées, telles que l'approvisionnement local pour la nutrition et les programmes d'alimentation scolaire.

En outre, la réponse humanitaire intégrera une « approche de prestation intégrée » afin de maximiser l'efficacité et d'éviter les effets négatifs d'une aide fragmentée. Dans la mesure du possible, les produits agricoles locaux seront utilisés dans les programmes humanitaires tels que l'alimentation scolaire, le soutien aux mères allaitantes et l'approvisionnement alimentaire institutionnel, à la fois pour répondre aux besoins nutritionnels et pour renforcer l'économie nationale. Les projets communautaires de sécurité alimentaire qui ont été couronnés de succès, tels que le modèle de réduction de la vulnérabilité de La Gonâve, seront étendus à d'autres zones critiques.

Objectifs stratégiques

- Atténuer les risques en matière de protection et œuvrer à la cohésion sociale pour toutes les personnes touchées par la crise.
- Coordonner et mettre en place une aide d'urgence multisectorielle (nourriture, santé, logement, eau, protection sociale, éducation).
- Renforcer la résilience communautaire grâce à la préparation aux urgences et à des mesures anticipées.

»»»» suite page 35

»»»» suite de la page 34

Domaines d'action

- Eau, assainissement et hygiène (EAH) : Approvisionnement d'urgence, sécurité de l'eau, réfection des systèmes hydriques, kits d'hygiène dans les zones à risque.
- Sécurité alimentaire et nutrition : Rations d'urgence, dépistage nutritionnel, programmes alimentaires ciblés en privilégiant l'achat de produits auprès des producteurs locaux afin de stimuler l'économie agricole haïtienne.
- Logements et camps : Logements d'urgence, soutien aux familles d'accueil, réparations, sortie des zones à risque.
- Services de santé : Soutien opérationnel aux centres de santé, accès aux soins primaires et d'urgence, cliniques itinérantes, surveillance épidémiologique, accès aux soins primaires, services maternels et reproductifs, vaccination, accès aux diagnostics, médicaments et fournitures de base, aide à la santé mentale, riposte au choléra.
- Éducation en situation d'urgence : Espaces d'apprentissage temporaires, kits de rentrée, appui aux enseignants, services psychosociaux.
- Personnes en situation de vulnérabilité : femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes vivant avec le VIH ou dans les zones contrôlées par les gangs, déplacés internes, migrants revenus au pays, communautés frappées par le choléra, personnes ayant besoin d'un suivi mental et psychosocial.
- Besoins spécialisés en matière de protection : Gestion des cas de violences sexistes, protection des enfants, aide juridique, regroupement familial, suivi de la protection.

Il est important de souligner que la gouvernance de l'eau est intégrée en tant que pilier stratégique dans la feuille de route, reconnaissant son importance pour la santé publique, la résilience et la stabilité transfrontalière. Une attention particulière est accordée au bassin partagé avec la République Dominicaine, où des mécanismes de coordination binationaux peuvent renforcer la gestion de l'eau, l'assainissement et la prévention des catastrophes.

»»»» suite page 36



»»»» suite de la page 35

Pilier 5 : Développement durable et progrès économique^{9 10} (voir annexe 5)



L'objectif de ce pilier est de contribuer à la stabilisation et à la récupération d'Haïti en rétablissant les services de base, en favorisant la revitalisation économique, en stimulant le développement rural, en créant des emplois et en renforçant les capacités institutionnelles, avec un accent particulier sur les populations vulnérables et le renforcement de la résilience face aux chocs.

Il s'agit de développer la résilience économique d'Haïti grâce à une croissance durable, à la réduction de la pauvreté et à une capacité accrue à gérer les risques liés au climat et aux catastrophes. Le Secrétariat général de l'OEA, en collaboration avec le groupe Banque interaméricaine de développement (BID), l'IICA, l'OPS, la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et d'autres partenaires de développement, peut appuyer cette démarche, en coordination avec les autorités haïtiennes.

Les mesures de relance économique privilégient l'inclusion et la résilience des jeunes, en reconnaissant le potentiel démographique d'Haïti. Les programmes d'éducation, de formation professionnelle et d'accès à un travail décent serviront d'alternatives au recrutement par les gangs, tandis que les initiatives communautaires favoriseront l'engagement civique et la cohésion sociale parmi les jeunes générations.

Une attention particulière sera accordée à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire en tant que moteurs essentiels de la stabilité économique, de la paix et de la résilience. S'appuyant sur le travail continu de l'IICA en Haïti, cela comprend la formation technique des petits agriculteurs, les programmes de santé animale, la fourniture de semences et d'outils, ainsi que les mesures d'adaptation au changement climatique. Des initiatives telles que le projet soutenu par le Fonds vert pour le climat, qui vise à renforcer la résilience du secteur agricole en élargissant l'accès à l'irrigation, au reboisement et à la remise en état des terres, seront intégrées. Le potentiel d'exportation des principales chaînes de valeur agricoles sera exploré, parallèlement au renforcement des marchés intérieurs.

Cette approche s'appuie sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de paix tout en s'adaptant à la diversité territoriale propre à Haïti et à la fragilité structurelle du contexte. Les mesures à court terme devraient constituer le fondement d'une croissance et d'un développement durables à long terme.

9. Ce pilier fera l'objet de consultations et d'une validation supplémentaires avec la Banque interaméricaine de développement et d'autres partenaires.

10. Des consultations supplémentaires sur ce pilier auront lieu avec la Banque mondiale pour assurer un alignement sur le [cadre de partenariat pays avec Haïti pour les exercices 2025-2029](#).

»»»» suite page 37



»»»» suite de la page 36

Objectifs stratégiques

- Stimuler le développement économique, la création d'emploi, le développement rural et la connectivité pour une croissance rapide, inclusive et soutenue à l'avenir.
- Rétablir et élargir l'accès aux services de base.
- Gérer l'action pour le climat et les risques de catastrophe.
- Améliorer les capacités institutionnelles et l'état de droit.

Domaines d'action :

- Création et maintien de l'emploi : Favoriser la création et le maintien de l'emploi afin de réduire le risque de recrutement par les gangs et d'œuvrer au développement du marché du travail haïtien.
- Développement du capital humain : Investir dans des programmes d'éducation, de santé et de formation professionnelle de qualité afin d'améliorer la productivité de la population active, de la doter en compétence et d'améliorer l'indice de capital humain au bénéfice de la compétitivité d'Haïti.
- Inclusion et résilience des jeunes : Favoriser l'inclusion et la résilience des jeunes grâce à des possibilités d'éducation, d'emploi et de participation civique ancrées dans la communauté.
- Améliorer le climat des affaires : soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et attirer les investissements en harmonisant les procédures d'immatriculation des entreprises, améliorer l'application des contrats, remédier au déficit d'énergie, et développer des infrastructures fiables comme les routes, l'adduction de l'eau et les installations numériques, indispensables en vue d'attirer des investissements intérieurs et extérieurs qui créent de l'emploi.
- Connectivité économique : Renforcer la connectivité économique nationale et internationale pour faciliter les échanges commerciaux, l'investissement et la croissance du secteur privé.
- Développer l'agriculture et l'industrie manufacturière : Soutenir la production agricole grâce à des pratiques résilientes au climat, au développement de chaînes de valeur et à un meilleur accès aux marchés (avec le soutien de l'IICA), ainsi que stimuler la production manufacturière afin de renforcer l'approvisionnement alimentaire, promouvoir la diversification et élargir la participation aux marchés internationaux.
- Passer l'agriculture et les industries manufacturières à l'échelle supérieure : Soutenir le passage de l'agriculture (avec le soutien de l'IICA) et de la production manufacturière à l'échelle supérieure pour améliorer la disponibilité des denrées alimentaires, favoriser la diversification et développer la participation aux marchés internationaux.
- Promouvoir l'agriculture et le développement rural : Investir dans une agriculture résiliente face au climat, améliorer les infrastructures dans les zones rurales, fournir aux agriculteurs un accès au crédit et aux ressources pour renforcer la sécurité alimentaire, créer de l'emploi et réduire la pauvreté dans un secteur important de l'économie haïtienne.
- Reprise et résilience économiques : Faciliter la reprise et la reprise et résilience économiques grâce à des investissements ciblés dans des infrastructures essentielles, les moyens de subsistance, la revitalisation du secteur privé et les écosystèmes économiques locaux.
- Sécurité alimentaire : Mettre en place des mesures visant à réduire le risque d'insécurité alimentaire, avec un accent sur les populations les plus à risque. Assurer la complémentarité avec les travaux au titre du pilier humanitaire.

PILIER D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

»»»» suite page 38



»»»» suite de la page 37

- Sécurité de l'approvisionnement en eau : Développer la gestion intégrée des ressources hydriques et le programme de gestion des eaux usées afin d'y inclure des considérations de gouvernance hydrique, notamment dans la région frontalière avec la République dominicaine, en complémentarité avec pilier n° 4 (EAH).
- Préparation aux catastrophes et résilience climatique : Étant donné la vulnérabilité d'Haïti face aux catastrophes naturelles, il est indispensable d'investir dans des mécanismes de préparation aux catastrophes solides et des infrastructures résilientes face au climat afin de protéger les avancées économiques enregistrées et de prévenir les crises humanitaires à l'avenir. Les investissements dans les travaux publics, l'énergie, la santé et l'éducation résilients sont conçus pour préserver les progrès contre les chocs futurs, tandis que les mécanismes de préparation communautaires renforceront la capacité locale à réagir efficacement.
- Systèmes de protection sociale : Proposer un soutien continu au système de protection sociale afin de protéger les moyens de subsistance et de renforcer la résilience des ménages.
- Services de santé : Appuyer le rétablissement et le renforcement des services de santé pour assurer la couverture sanitaire universelle, fondée sur les principes des soins de santé primaires, notamment l'accès équitable à des services de santé de qualité, la remise en état des infrastructures sanitaires essentielles et le renforcement du personnel de santé.
- Capacités institutionnelles : Renforcer les capacités institutionnelles et la connectivité des principales institutions publiques grâce à la transformation numérique.
- Solutions technologiques : Mettre en place des catalyseurs technologiques et des capacités permettant d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité des principaux systèmes de gestion du secteur public.
- Cybersécurité : Renforcer les capacités en matière de cybersécurité afin de protéger les infrastructures publiques et de veiller à la résilience des outils de gouvernance numérique.
- Connectivité économique : Renforcer la connectivité économique nationale et internationale pour faciliter les échanges commerciaux, l'investissement et la croissance du secteur privé.

#1

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°1

Du 16 au 30 novembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 30 novembre 2024

#2

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°2

Du 1^{er} au 15 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 décembre 2024

#3

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°3

Du 16 au 30 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 décembre 2024

#4

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°4

Du 1^{er} au 15 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 janvier 2025

#5

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°5

Du 16 au 31 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 janvier 2025

#6

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°6

Du 1^{er} au 15 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 février 2025

#7

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°7

Du 16 au 28 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 28 février 2025

#8

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°8

Du 1^{er} au 15 mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 mars 2025

#9

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°9

Du 16 au 31 mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 mars 2025



#10

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Édition spéciale

Bicentenaire de l'Ordonnance royale
du roi Charles XS.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Édition Spéciale

#11

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°11

Du 1^{er} au 15 avril 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 avril 2025

#12

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°12

Du 16 au 30 avril 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 avril 2025

#13

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°13

Du 1^{er} au 15 mai 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 mai 2025

#14

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°14

Du 16 au 31 mai 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 mai 2025

#15

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°15

Du 1^{er} au 15 juin 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juin 2025

#16

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°16

Du 16 au 30 juin 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 juin 2025

#17

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°17

Du 1^{er} au 15 juillet 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juillet 2025

#18

HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°18

Du 16 au 31 juillet 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 juillet 2025

#19

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°18

Du 16 au 31 juillet 2025



5 A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2033.1997 / 2033.1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1er au
15 août 2025

CONSULATS D'HAÏTI À L'ÉTRANGER

Barahona (Consulat d'Haïti)

Calle Carlos, Nassis, Numero 8, Barahona RD
Téléphone: 001(809)524 7353
Fax: (809)524-3929
Email: cons.barahona@diplomatie.ht

Boston (Consulat général d'Haïti)

333, Washington street ,suite 851, Boston, MA 02108, USA
Téléphone: (617) 266-3660 / 266-3707
Fax: (617) 822 0432
Email: cg.boston@diplomatie.ht

Chicago (Consulat général d'Haïti)

11 east Adam street, suite 1400, Chicago, Illinois 60603, USA
Téléphone: (312)922-4004 / 922-4005 Fax: (312)922-7122
Site Web: <http://www.haitianconsulate.org>
Email: cg.chicago@diplomatie.ht

Montréal (Consulat général d'Haïti)

300 rue Léo Pariseau, 11e Etage, suite 1100, Montréal, Québec, Canada H2X 4C1
Téléphone: 514-499-1919
Fax: 514-499-1818
Site Web: <http://consulat-haiti-montreal.org>
Email: cg.montreal@diplomatie.ht

Curacao (Consulat général d'Haïti)

Grebbeleinie Web No 18 , Willemstadt, Curacao, N.A.
Téléphone: (5999)461-3434
Fax: (5999)465-8180
Email: cg.curacao@diplomatie.ht

Dajabon (Consulat d'Haïti)

Calle 27 de febrero, No 104, Dajabon, Republica Dominicana
Téléphone: (809)579-8312 / 579-7415
Fax: (809)591-7415
Email: cons.dajabon@diplomatie.ht

Guadeloupe (Consulat d'Haïti)

12, rue schoelcher, Point-à-Pitre, 97110, Guadeloupe
Téléphone: (590)590 893580 / 590-913499
Fax: (590)590-893535
Email: cons.guadeloupe@diplomatie.ht

Guyane (Consulat général d'Haïti)

12 Ave. Leopold Heder, 97300 cayenne, Guyane
Téléphone: (594)594-31-18-58 / 594-31-20-65
Email: cg.guyanne@diplomatie.ht,

Miami (Consulat général d'Haïti)

259 S.W, 13 th street, Miami Florida, 33130, USA
Téléphone: (305)859-2309 / 851-5291
Fax: (305)854-7441 / 851-6132
Site Web: <http://cgmiami.gouv.ht/>
Email: cg.miami@diplomatie.ht

New-york (Consulat général d'Haïti)

555 Fifth Avenue, 3rd floor, New York, NY, United States, New York
Téléphone: +1 212-697-9767
Fax: (212)681-6991
Site Web: <https://cghaitiny.org>
Email: cg.newyork@diplomatie.ht

Orlando (Consulat d'Haïti)

1616 east, Colonial drive, Orlando Florida 32803
Téléphone: (407)897-3232 / 477-4148
Fax: (407)897-8163
Site Web: www.haitianconsulateorlando.org
Facebook: haitianconsulateorlando
Email: cons.orlando@diplomatie.ht



Paris (Consulat général d'Haïti)

35 Avenue de Villiers, 75017, Paris
Téléphone: (331)42.12.70.56 / 42.12.70.57
Fax: (331)42.12.70.59
Email: cg.paris@diplomatie.ht

Santiago Rép. Dom. (Consulat général d'Haïti)

Avenida Estrella, Sadhala # 6, Santiago
de los Caballeros, R.D, Caballeros
Téléphone: (809)504-0651 / 724-8311
Fax: (809)582-5026
Email: cg.santiagosaintdomingue@
diplomatie.ht / cons.
santiagostdomingue@diplomatie.ht

Higüey (Consulat d'Haïti)

C/Gaston F, Deligne, No 50, Sector
Latorre, Higüey, République
Dominicaine Téléphone: (809)746-
0782 / 554-9537 / 491-7376
Email: cons.higüey@diplomatie.ht

Atlanta (Consulat général d'Haïti)

2911 Piedmont Rd NE, Suite F
Atlanta GA 30305
Téléphone: (404)778-53723 / 748-
1178 Fax: (404)748-1513
Email: cg.atlanta@diplomatie.ht

Aruba (Consulat général d'Haïti)

#1 Bilderdijkstraat Oranjestad Aruba
Téléphone: (00297)585-9211 / 585-9221
Email: cg.aruba@diplomatie.ht

Suriname (Consulat général d'Haïti)

Lima a Postraat 21 Paramaribo
Suriname
Téléphone: (597)521-827 / 521-829
Email: cg.suriname@diplomatie.ht

Iles Turques et Caïcos (Consulat d'Haïti)

1229, Leeward Highway
Providenciales Turks and Caicos
Islands BWI
Téléphone: (331)649-4331
Email: cons.tci@diplomatie.ht

DAKHLA (ROYAUME DU MAROC) (Consulat d'Haïti)

Email: cghaiti.dakhla@diplomatie.ht





5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique
No. Dépôt Légal: 25-06-178
Bibliothèque Nationale d'Haïti